

Nous pouvons être optimistes pour l'emploi

OBSERVATOIRES. Le syndicaliste Fabien Guimbretière fait le bilan des avancées effectuées par la filière alimentaire en termes d'emploi et de formation. Et c'est positif !

Quelle est la situation de l'emploi dans l'agroalimentaire ?

D'après le bilan 2015 de la plateforme des trois observatoires du secteur alimentaire, l'emploi se maintient bien, malgré des difficultés économiques. 71 % des établissements ont déclaré une stabilité des effectifs l'année dernière. Et 42 % des établissements du secteur ont recruté, soit un total de 62 000 recrutements, dont deux tiers de jeunes de moins de 30 ans. Pour 2016, les employeurs affichent un certain optimisme, 22 % envisagent de recruter cette année, dont un sur deux au moins un CDI et un sur trois au moins un alternant. Les entreprises s'engagent dans la montée en compétences des jeunes, cela va dans le bon sens. Nous pouvons être optimistes pour l'emploi sur les deux ou trois années à venir, même si la situation est très hétérogène selon les entreprises et les secteurs.

Quid de la formation ?

La montée en compétences des salariés est la condition *sine qua non* pour pérenniser l'emploi. Elle renforce la compétitivité des entreprises et permet aux salariés de maintenir leur employabilité. Il y a eu beaucoup d'avancées, dans le domaine du socle de compétences, ce qu'on appelait les savoirs fondamentaux, et dans le domaine des certificats de qualifications professionnelles (CQP). Fin 2015, treize CQP ont obtenu une reconnaissance mutuelle inter-branches. Mais il reste beaucoup à faire. Il faut convaincre davantage de salariés à s'engager dans ces certifications et il faut créer de nouveaux CQP. Ce qui pose la question de leurs financements. Le fonds multi-



branches fixé à 0,02 % de la masse salariale n'est pas suffisant. Il faut aller plus loin.

Comment convaincre les salariés de l'intérêt du dispositif ?

On ne veut plus vivre des crises comme Doux ou Gad, où 1 900 salariés pour la plupart sortis de l'école de bonne heure ne pouvaient rien valoriser sur le marché du travail, faute de qualification. Ces personnes avaient pourtant des savoir-faire. Je ne dis pas que les CQP vont régler tous les problèmes. J'ai été salarié sur une chaîne d'abattage de volailles. Les préoccupations des salariés sont avant tout les cadences, les conditions de travail et les salaires, ce qui est tout à fait normal et compréhensible. Ce que nous devons expliquer sur le terrain, c'est

la sécurisation des parcours professionnels. Un salarié qui va élever ses compétences sera plus employable en cas de coup dur dans l'entreprise.

Et l'alternance ?

La filière s'engage à recruter 170 000 jeunes en alternance à l'horizon 2017. C'est un des points où le secteur peut progresser. Les jeunes qui entrent sur le marché du travail sont les plus fragiles. Ce qui marche bien dans l'alimentation de détail peut fonctionner dans le monde de la transformation.

Pourquoi une fusion des observatoires ?

Tout est parti du Contrat de filière qui en juin 2013 préconisait que les trois grandes familles de l'agroalimentaire, l'alimentation de détail, la coopération et l'industrie collaborent sur les problématiques d'emploi et de formation. Une plateforme a été créée pour mener des études communes, comme sur l'apprentissage ou le handicap. Une fusion pourrait être encore plus efficace, sans qu'elle ne se fasse au détriment des branches professionnelles, qui ont besoin d'études spécifiques. Les négociations pour la mise en place d'un observatoire unique devraient commencer au printemps.

Ces données redescendent-elles sur le terrain ?

C'est l'enjeu. Elles doivent être utiles aux entreprises et aux bassins d'emploi, car elles permettent un diagnostic partagé. Si elles restent à Paris, tout ce travail restera lettre morte. J'ajouterai que suite aux objectifs pris par le contrat de filière puis renforcés par l'accord dans le cadre du pacte de responsabilité, beaucoup d'accords multibranches ont permis des engagements concrets. Mais nous n'avons pas d'instance de coordination qui assure le suivi et c'est parfois difficile quand plus de 50 branches sont signataires. Nous avons besoin d'une instance de coordination paritaire qui fasse ce travail. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR PIERRE CHRISTEN

REPÈRES

Fabien Guimbretière

• Secrétaire national CFDT, Fédération générale agroalimentaire, transformation agroalimentaire

• Membre des trois observatoires :

– Observia (industries alimentaires) : 12 branches

– Alimentation de détail : 5 branches

– Coopération agricole : 11 branches

www.observatoires-alimentaire.fr